



NAITRE ET VIVRE

Association Nationale Reconnue d'utilité publique – loi 1901

5 rue La Pérouse- 75116 PARIS - Tél: 01.47.23.05.08

Site internet : www.naitre-et-vivre.org - Email : contact@naitre-et-vivre.org

Association pour l'étude et la prévention de la mort inattendue du nourrisson et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit.

Paris, le 16 février 2016

Chers amis, administrateurs et adhérents,

J'ai le plaisir de vous faire parvenir l'invitation à notre **Assemblée Générale 2016** qui aura lieu le samedi 2 avril 2016.

Comme chaque année nous comptons sur votre présence et sur votre implication, afin de nous permettre, par votre adhésion et vos encouragements, de mener ensemble nos missions de prévention, d'accompagnement et d'aide à la recherche.

Samedi 2 avril 2016

De 9 h 30 à 16 h 30

15 rue Etienne Marcel à PANTIN 93500

plan d'accès au verso

Ordre du jour :

9H 40 : Rapport moral et d'activité.

Rapport financier et affectation du résultat 2015.

Projets et budget prévisionnel 2016.

11H : Election/renouvellement des membres du Conseil d'Administration de la mandature 2013-2016.

Les personnes souhaitant devenir membres du CA sont bienvenues et doivent déposer préalablement leur candidature en envoyant un mail ou en contactant un membre du bureau, AVANT l'assemblée générale.

Les membres du CA dont le mandat arrive à terme sont : Annie AVENEL, Hélène BÉNARD, Céline GÉRINON, Jacques HONORÉ, Florent NOUGUEZ, Martine ROFFI.

12H00 : Réunion du nouveau CA. Election du bureau par le nouveau CA et élection du président ou présidente.

14H – 16H : «*Que sait-on véritablement de ce processus intérieur qu'on appelle « le deuil »*». Extrait de la conférence du **Dr Christophe Fauré**. Suivi d'un échange entre parents, en présence de **Me Déborah Fauchon**, psychologue au Centre de référence MIN de Clamart, qui nous apportera son éclairage sur les difficultés du deuil et ce qui peut aider à y faire face.

Modalité de déroulement :

Tout membre à jour de sa cotisation à titre individuel peut voter ou se faire représenter (cf. bulletin d'adhésion et pouvoir ci-joint).

Tout membre présent peut disposer en plus de sa propre voix d'un maximum de cinq pouvoirs.

La majorité requise pour les votes est la moitié des suffrages exprimés +1.

Conformément à une décision du conseil d'administration, **aucun remboursement** de frais de déplacement ne sera accordé **au titre de la participation à l'assemblée générale, seuls les administrateurs peuvent prétendre au dédommagement lors de leur participation au CA.**

Le Conseil d'Administration nouvellement constitué se réunira à l'issue de la matinée pour l'élection du bureau 2016 de l'association.

A votre arrivée, une boisson de bienvenue vous sera offerte et nous partagerons des pizzas livrées à midi.

Afin d'organiser au mieux votre accueil, nous vous remercions de nous confirmer votre présence à l'aide du coupon détachable ci-joint ou par e-mail à l'adresse suivante : contact@naitre-et-vivre.org

Bien cordialement

Myriam Morinay, Présidente de Naître et Vivre

L'AG de Naître et Vivre se déroulera dans les locaux d'une autre association qui nous prête une salle pour la journée : **Association Enfance et Musique**
15 rue Etienne Marcel, 93500 PANTIN

Salle de formation, au rez-de-chaussée d'un immeuble (vitres avec un encadrement bleu, pas de code)

Pour y accéder :

En Métro : station Hoche sur la ligne 5, sortie "en tête". Remonter Avenue Jean Lolive et prendre la première à gauche, rue Etienne Marcel

En voiture : par le périphérique, sortir à la porte de Pantin

En cas de problème pour nous joindre ce jour-là vous pouvez contacter **Annie Avenel** au **06 80 35 51 95**

Vous venez en voiture :

Périphérique : Sortir à la Porte de Pantin, puis suivre le plan fléché.

